

Le Président

Monsieur Philippe AUDIC Président du Conseil de développement Tour Bretagne 44047 NANTES Cedex 1

Nantes, le 1 4 JUIN 2013

Monsieur le Président,

Depuis l'installation du Conseil de développement par Jean-Marc Ayrault en 2001, nous avons eu de nombreuses et riches collaborations qui ont principalement porté sur les grandes questions relatives au développement de notre agglomération.

Ces échanges, je tiens à le répéter, ont été fructueux et dynamisants, enrichissant nos réflexions et nos politiques publiques.

Aujourd'hui, je viens vous solliciter à nouveau pour une contribution nouvelle, ciblée non sur l'aménagement du territoire ou les conditions de son développement, mais sur l'organisation du débat territorial.

Plus précisément, par la présente, je sollicite le Conseil de développement pour faire des propositions sur la nature et les modalités du débat public concernant la question de la mobilité urbaine et des franchissements de Loire dans le contexte de l'évolution prévue du cœur d'agglomération.

Nos réflexions sur le cœur de la métropole de demain nous montrent que l'étape à franchir, dans les années à venir, sera longue et exigeante, et demandera une adhésion forte des parties prenantes de notre agglomération.

En effet, le nouveau cœur d'agglomération va englober non seulement le centre historique et l'île de Nantes, mais aussi le quartier Malakoff Pré-Gauchet, le Bas-Chantenay, et Pirmil-Rezé les Isles. Notre priorité sera de relier entre eux ces 5 secteurs à enjeux, avec une offre de mobilité pertinente et variée, des espaces publics de qualité et des nouvelles solutions de franchissement.

Si la question de la mobilité et des franchissements n'est pas nouvelle, elle prend désormais une acuité particulière et de nouvelles dimensions, du fait du développement de la métropole et aussi, du fait de l'évolution de l'île de Nantes, et des autres grands projets urbains évoqués ci-dessus, constitutifs de la nouvelle centralité.

Nos réf : DGS2013L009

Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Président,

NANTES MÉTROPOLE

Sur ce sujet, le débat a déjà été amorcé à différentes reprises, et vous-même y avez largement contribué par de multiples et riches contributions. Toutefois, avec mes collègues élus de Nantes Métropole, nous pensons qu'il est loin d'être épuisé. En effet, de nouveaux enjeux nous attendent et nous pensons indispensable de les porter au débat public.

Vu la complexité du sujet, le Conseil de développement peut non seulement fournir des avis sur la question des franchissements (ce que vous faites déjà), mais aussi, et c'est l'objet de ce courrier, faire des préconisations sur la nature et les modalités du débat public que nous souhaitons organiser à l'issue des élections municipales.

Par nature du débat, nous voulons parler de sa qualification, suivant les grandes catégories usuelles des démarches participatives : information, consultation, concertation, co-décision.

En ce qui concerne les modalités du débat souhaité, nous aimerions avoir votre avis sur le périmètre géographique du débat, sa durée, les acteurs et publics à solliciter, et les formes les mieux adaptées pour des échanges approfondis au regard du sujet traité.

Je ne doute pas qu'au vu de la longue expérience de votre assemblée et la diversité des débats publics que vous avez vécus, ces questions trouveront un véritable écho auprès de vos membres, et susciteront des réponses adaptées à nos préoccupations, stimulantes pour les futur(e)s élu(e)s, et interpelleront la plus grande partie de nos concitoyens.

Compte tenu de la phase de transition que nous allons connaître, je souhaite que vos propositions soient remises au lendemain des élections municipales, dans le but de nourrir le nouvel exécutif de la communauté urbaine.

Restant disposé pour tout éclairage supplémentaire sur cette proposition,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Gilles RETIÈRE Président

Maire de Rezé